

Le Bar sur Loup



**Bulletin
Municipal
2020-2021**



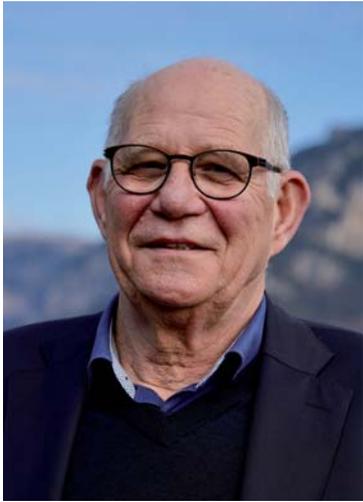


sommaire

2	Sommaire	14 - 15	Services Techniques
3	Éditorial	16 - 17	Espaces Verts - Environnement
4 - 5	S.P.R	18 - 19	Police Municipale - C.I.S
6 - 7	C.C.A.S. - Solidarité	20 - 21	Commémorations - La Minorité - Patrimoine
8 - 9	Enfance - Jeunesse	22 - 23	Histoire d'un Amiral
10 - 11	Enfance - Jeunesse - Sport	24 - 25	Finances
12 - 13	Vie Culturelle	26 - 27	État Civil

n° utiles

Services Administratifs	Téléphone	Portable	Courriel
Accueil	04 92 60 35 70		accueil@lebarsurloup.fr
Urbanisme	04 92 60 35 81		urbanisme@lebarsurloup.fr
CCAS	04 92 60 35 72		ccas@lebarsurloup.fr
Cimetière	04 92 60 35 70		cimetiere@lebarsurloup.fr
Secrétariat du Maire	04 92 60 35 89		secretariat@lebarsurloup.fr
Habitat - Foncier	04 92 60 31 97		alice.gatineau@lebarsurloup.fr
Enfance - Jeunesse - Associations	04 92 60 31 92	06 33 13 16 26	service.enfance@lebarsurloup.fr service.assos@lebarsurloup.fr service.jeunesse@lebarsurloup.fr
Communication - Culturel	04 92 60 35 70	06 79 35 24 37	anne.blanchet@lebarsurloup.fr
État Civil - Élections	04 92 60 35 73		etciel@lebarsurloup.fr
Services Techniques	04 92 60 35 75		services.techniques@lebarsurloup.fr
Police Municipale	04 92 60 35 76	06 80 36 24 78	police.municipale@lebarsurloup.fr
A.S.V.P.		06 11 30 30 49	asvp@lebarsurloup.fr
Bibliothèque	04 93 09 27 25		biblio@lebarsurloup.fr
École Élémentaire	04 93 42 90 65		
École Maternelle	04 93 42 90 31		
Garderie scolaire		06 10 95 13 67	garderie@lebarsurloup.fr
BsL Ados		07 69 79 91 91	bslado@lebarsurloup.fr
Crèche	04 93 70 63 21		creche@lebarsurloup.fr



ÉDITORIAL

Cela fait maintenant un peu plus de 6 mois que nous sommes au service de notre belle commune et je tiens à remercier tous les électeurs qui nous ont accordé leur confiance. C'est une expérience nouvelle pour l'ensemble des conseillers mais tellement enrichissante, un travail d'équipe vraiment enthousiasmant. Après quelques semaines d'adaptation à leurs nouvelles responsabilités, les élus ont pris connaissance des dossiers en cours chacun dans son domaine de compétence et ont appréhendé l'organisation administrative de la collectivité.

Pour ma part, j'ai rencontré l'ensemble des partenaires institutionnels et ces rencontres m'ont permis de mesurer l'importance de l'écoute, du dialogue, de la proximité et de la disponibilité dont un élu local doit faire preuve tout au long de son mandat.

Face à la crise sanitaire actuelle, mon rôle est de veiller au bien-être des administrés et plus particulièrement des seniors de notre commune. A ce sujet, je tiens à saluer le travail accompli par l'équipe précédente au printemps dernier. Grâce à son investissement, tous nos anciens et les personnes les plus vulnérables ont été contactés et aidés individuellement quand le besoin s'en est fait sentir.

Le personnel enseignant de notre groupe scolaire mérite également des remerciements appuyés pour avoir assuré l'éducation de nos enfants dans les conditions que l'on connaît, tout comme le personnel communal, maillon essentiel entre le service public et nos concitoyens. Ainsi, tous les services périscolaires, la crèche, la mairie, les services d'entretien et les services techniques de notre commune, le service communication qui vous informe par tous moyens en temps réel et la police municipale sont restés toujours présents.

La plupart de nos associations ont dû mettre leurs activités en sommeil. Bénévoles et adhérents confinés, annulations d'événements...difficile pour elles de proposer ces temps de rencontres si précieux dans la vie de notre commune. La municipalité reste bien évidemment à leur écoute pour les aider à passer ces moments difficiles.

La culture n'a pas été épargnée non plus mais nous gardons l'espoir d'une année 2021 plus festive et chaleureuse.

Enfin, je voudrais également avoir une pensée pour notre Centre d'Incendie et de Secours et notre Gendarmerie dont l'engagement n'a pas failli. Avec professionnalisme et dévouement, pompiers et gendarmes ont assuré leurs missions dans des conditions parfois difficiles. Ils méritent notre soutien et notre respect.

Notre futur sera de développer les projets sur lesquels nous nous sommes engagés même si la situation économique se durcit. Nous mettrons tout en œuvre pour respecter nos engagements de campagne. Leur réalisation est simplement décalée dans le temps.

Dans un contexte national marqué par une crise sanitaire et sécuritaire des plus compliquée, je voudrais accueillir cette nouvelle année 2021 avec beaucoup d'optimisme et d'espoir. Puisseons-nous retrouver très vite toute la sérénité et la convivialité qui nous ont fait cruellement défaut et qui font notre force.

Chers baroises et barois, permettez-moi de vous adresser mes vœux les plus sincères ainsi qu'à vos familles et à tous vos proches. Et surtout, prenez-soin de vous !

*Bien à vous
Votre Maire, François Wyszowski*

site Patrimonial Re

La commune s'est engagée depuis 2018 dans une étude sur la création du Site Patrimonial Remarquable, qui se substitue à la ZPPAUP datant de 1989, par l'intermédiaire d'un Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (P.V.A.P.).

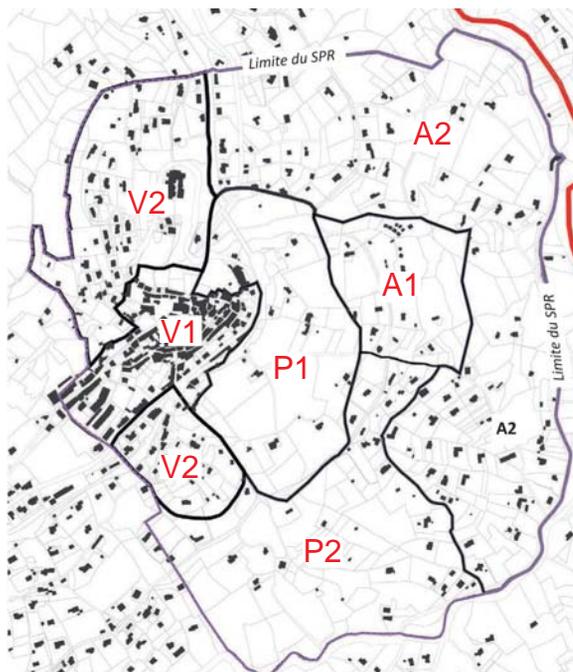
Cette année, malgré la crise sanitaire sans précédent que nous avons connue, la commune et le bureau d'études « Raphaneau Fonseca / Gyns / Blein / Domène SCOP » ont poursuivi ce travail, en partenariat avec les services de l'état et les membres de la commission locale.

Le travail réalisé tout au long de l'année a permis de définir les objectifs du PVAP :

- Protection et mise en valeur des éléments du patrimoine,
- Maintien de la perception de la silhouette du bourg et des paysages du socle, en préservant notamment les espaces naturels et agricoles,
- Adaptation aux modes de vie contemporains en adéquation avec la qualité du bâti existant, en favorisant l'emploi de matériaux naturels et locaux et en proposant des solutions d'amélioration énergétique de l'habitat.

L'étude a permis d'obtenir une meilleure cohérence entre le zonage et le paysage existant et une bonne articulation avec les zones du PLU.

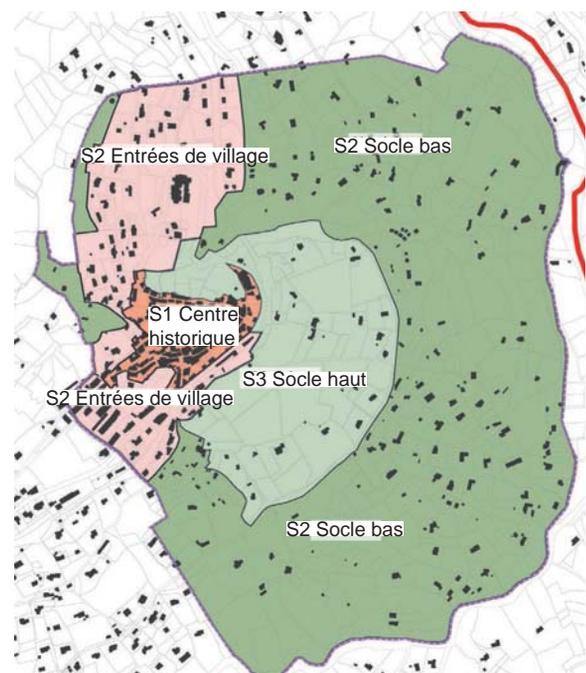
AVANT : secteurs de la ZPPAUP :



Trois zones :

- La zone V du village et ses abords immédiats
 - La zone P de protection en partie haute du socle du village
 - La zone A de l'accueil pour des constructions
- Chaque zone est subdivisée en deux indices : Indice 1 : grande vulnérabilité et Indice 2 : moindre vulnérabilité

APRÈS : Secteurs proposés dans le PVAP :



Proposition de secteurs dans le SPR :

- S1 centre historique
- S2 entrées de village correspondant aux secteurs d'approche à dominante résidentielle
- S3 socle haut en relation immédiate avec le village et à forte dominante agricole
- S4 socle bas présentant un paysage mixte composé d'ouvertures agricoles et de secteurs plus résidentiels

emarquable

En tant que nouvelle adjointe à l'urbanisme, je tenais à vous dire que je comprends tout à fait que ce domaine puisse vous paraître comme une contrainte voire même une réglementation de plus à appliquer. Il s'agit en fait d'un outil pour aménager de façon harmonieuse et cohérente notre belle commune. Certes, cela n'ira pas sans une phase d'adaptation mais je suis convaincue que l'application pragmatique et intelligente de cette réglementation, plus compréhensible, nous permettra de faire perdurer la valeur patrimoniale de notre commune.

Je vous souhaite une belle, lumineuse et constructive année 2021.

Delphine Carosi, Adjointe à l'Urbanisme



L'objectif de la commune est de moderniser les documents existants, notamment le règlement de la ZPPAUP, pour prendre en compte les évolutions législatives depuis 1989, y intégrer les changements de modes de vie, principalement en matière de contraintes environnementales et surtout le clarifier.

Ce règlement était succinct, parfois ambigu, ce qui a conduit à des interprétations progressives par les services instructeurs. Les modifications apportées permettront aux administrés de connaître facilement à l'avance les prescriptions à respecter pour

réaliser leur projet, et ainsi mettre en valeur leur patrimoine.

C'est ainsi qu'au mois de janvier, le conseil municipal a arrêté le projet de PVAP lors de la séance du 21 janvier.

Le projet sera présenté prochainement à la commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture, les personnes publiques associées seront ensuite consultées.

Enfin, au cours du 1^{er} semestre 2021, le projet sera mis à l'enquête publique, comme pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.



C.C.A.S. SOLIDARITÉ



C'est avec beaucoup de bienveillance que Mme Ruas « Jacotte » m'a gentiment passé le relais et il est important pour moi de ne pas détricoter les choses efficaces déjà mises en place.

J'ai le bonheur d'être accompagnée dans ma mission par Mme Fabienne Binet et par une nouvelle assistante sociale, Mme Laura Pizzuto, toutes deux dynamiques et efficaces.

Je suis sûre que nous allons faire, durant ces 6 ans, du très bon travail pour répondre aux besoins de nos administrés.

*Jocelyne Bourel,
Conseillère déléguée au C.C.A.S. et à l'EHPAD*

Retour sur la veille sociale du CCAS durant le confinement

Dès les premiers jours du confinement en mars dernier, le C.C.A.S s'est mobilisé afin de soutenir la population de nos seniors.

Tous les aînés de plus de 70 ans ont été contactés par téléphone par le personnel communal mobilisé pour l'occasion. Les agens ont été relayés par des élus et des bénévoles qui se sont spontanément fait connaître en mairie.

Une chaîne de solidarité s'est alors mise en place pour effectuer des courses, des visites à domicile ou tout simplement prendre des nou-

velles par téléphone.

Environ 300 appels ont été passés à plusieurs reprises au cours des semaines de confinement au printemps dernier. Ils ont permis de soutenir la population senior, la plus fragilisée et l'aider ainsi à faire face à cette situation anxiogène.

La même opération de prise de contact a eu lieu au cours de l'été (vigilance canicule) mais là, uniquement pour les personnes inscrites sur le registre canicule.

Alors que la question cruciale des masques s'est faite sentir, une équipe de bénévoles via les associations Aux Rendez-vous du Loup et La Main Créative, a œuvré afin de confectionner des masques de protection en tissu, lavables.

Ils ont été distribués à nos anciens essouffés, aux personnes à grand risque, puis à tous les aînés de la commune (+ de 70 ans).

Merci encore à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cette belle action solidaire.



UNE BELLE HISTOIRE DE NOËL

En fin d'année, Covid-19 oblige, pas de traditionnel repas avec nos anciens.

Comment alors leur faire plaisir en cette période si compliquée, où la notion de chaleur humaine est si difficile à maintenir.

La décision a vite été prise, tous nos anciens allaient recevoir un colis de Noël mais il fallait cette année y apporter un petit plus...

C'est alors que l'idée d'y faire participer les plus jeunes de nos baroises et barois a germé.

Cette opération, qui s'est déroulée hors temps scolaire, a consisté à faire réaliser par les enfants des cartes de vœux personnalisées avec le prénom des destinataires des colis.

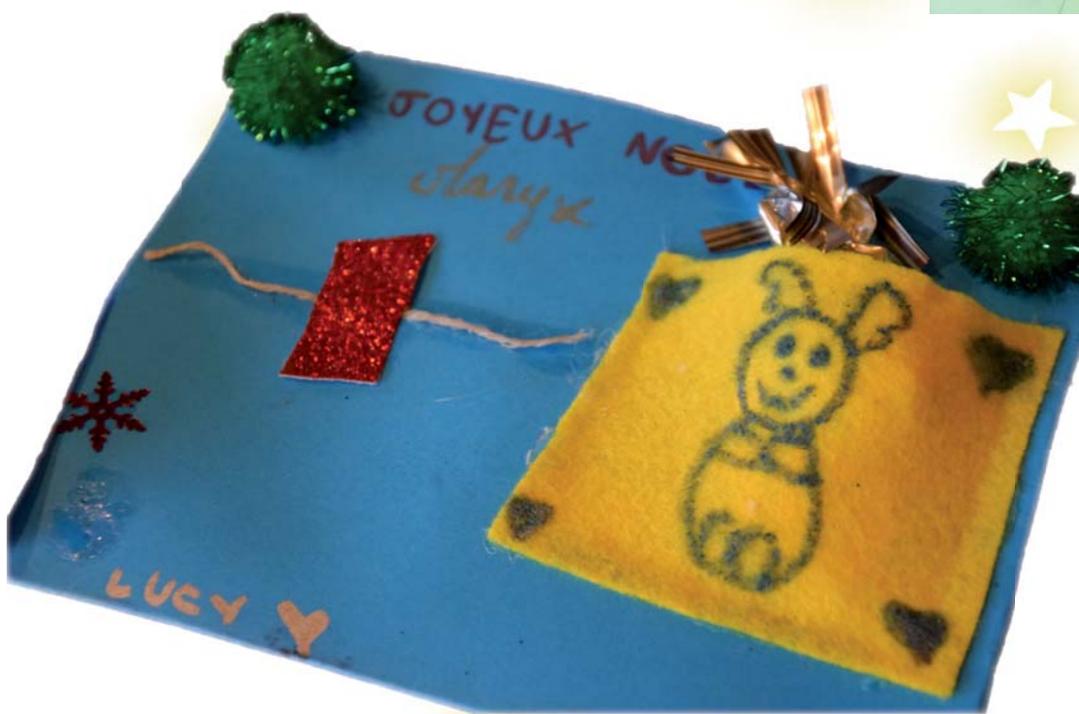
Encadrés par les animateurs du centre de loisirs Les Filous et de la garderie, chacun s'est appliqué à réaliser une magnifique carte de vœux, à grand renfort de paillettes, de tissus, de boules de coton en tout genre.

C'est ainsi qu'Odette, Jean-Paul, Joseph ou Maryse, pour n'en citer que quelques-uns ont découvert cette petite attention, glissée dans chaque colis.

Cette implication des enfants a profondément touché beaucoup de nos anciens qui ont adressé de nombreuses lettres de remerciement, à présent exposées au groupe scolaire.

Cet échange épistolaire a créé, sans nul doute, un lien fort entre les générations dont il faut espérer qu'il perdure à d'autres occasions.

A signaler enfin qu'environ 300 colis ont été distribués en 3 jours de temps : bel exploit pour nos nouveaux élus.



En tant que nouvelle adjointe, j'ai rencontré les équipes de l'école, du périscolaire et de la crèche. Celles-ci sont toutes très investies dans leur travail et sont préoccupées par le bien-être des enfants accueillis dans les différentes structures de notre commune. Nous avons déjà dû prendre des décisions en concertation avec les différents acteurs pour respecter les protocoles sanitaires. Mon engagement politique est d'assurer une écoute et un soutien aux équipes en place qui effectuent un travail remarquable et dans la mesure du possible dégager des ressources pour apporter encore plus de qualité dans l'accueil et les activités proposés aux enfants.

Je souhaite aux familles baroises une belle année 2021, plus douce et sereine.

Pauline Boué-Rizvi, Adjointe aux Affaires Scolaires et à la Jeunesse



LA CRÈCHE ÉLISE ET CÉLESTIN



La première année de fonctionnement de la crèche Elise et Célestin aura surtout été marquée par de nombreux événements (confinement, intempéries,...)

Cela n'a pas empêché l'équipe de s'investir auprès des enfants et de leur proposer de nombreuses activités variées, tout en respectant les protocoles sanitaires imposés.

La crèche s'est équipée, depuis cette fin d'année 2020, d'une salle Snoezelen. Elle permet une stimulation et un éveil multi-sensoriel des enfants, dans un environnement sécurisé et apaisant.



Enfance et jeunesse



L'A.L.S.H. les Filous et le groupe scolaire Amiral de Grasse ont ré-ouvert leurs portes progressivement lors de la fin du confinement au printemps. Dès que les consignes gouvernementales ont été connues, les différents protocoles ont pu être mis en place : port du masque, règles d'hygiène, nombre d'enfants autorisés, etc.

Les services municipaux ont mis tout en œuvre pour accueillir au mieux vos enfants en assurant leur sécurité physique mais également en prenant en compte leurs besoins sociaux et affectifs.

2020 restera évidemment une année très particulière : la plupart de nos sorties annulées, nous avons dû nous adapter aux règles de la situation sanitaire induite par la pandémie.

Lors du premier confinement, des activités à distance ont même été proposées : des idées de jeux et d'occupations ludiques, demandant un minimum de matériel afin que tous puissent

y participer, ont été envoyées aux familles.

Malgré tout cela, nous avons tout de même gardé cet élan d'enthousiasme qui fait la qualité de notre structure en organisant des temps périscolaires, des vacances estivales et automnales à la hauteur des attentes des enfants et des familles.

Le challenge a été de trouver des animations, des jeux et des temps de rencontre qui conjugueraient l'aspect ludique et le respect des gestes barrières.

«Voyage sous le soleil des îles et des tropiques», «The horreur show», «Rouge, orange, jaune : en route vers l'automne», sont quelques-uns des thèmes développés lors des vacances scolaires.

En fin d'année, outre un spectacle de magie qui a enchanté les enfants, une fresque a été réalisée et exposée à la maison de retraite des Orangers.

LES FILOUS

Enfin, en cette fin d'année à l'initiative de nos élus et du C.C.A.S. de la commune, les petits barois, lors de leurs activités périscolaires et avec l'aide de notre équipe d'animation, ont confectionné 300 magnifiques cartes de Noël personnalisées qui ont enchantés nos anciens de la commune (voir article C.C.A.S. page 7). Cette action a permis de tisser du lien social en cette période si délicate marquée par l'isolement.



PAROLES D'ENFANTS



Louis 10 ans :
« Après le confinement, c'était dur à cause des zones, la cour était très petite, les récréés c'était pas super... le port du masque c'est énervant parce que nous voyons les bouches de personne... »

Le travail à distance était très énervant mais c'était cool de se lever plus tard.
Le couvre-feu me stresse parce que dès fois en partant de la garderie, on rentre après 18h. »

Isalyne 10 ans :
« J'ai pas pu fêter mon anniversaire car c'était le 22 mars mais revoir mes amis au retour du confinement m'a fait plaisir... Pendant les vacances, je n'ai pas pu voir mes grands parents donc je ne leur fais pas de câlin et pas de bisou... Je ne vais plus chez mes copines et elles ne viennent plus chez moi, on fait plus l'apéro... Le confinement total c'était dur parce que je ne voyais pas ma mère être mon prof... Sinon, ça va, l'école c'est bien. Je préfère avoir l'école et rentrer à 18h que le confinement. »





Création de voiture pilotée par informatique

LE BSL ADOS

Du côté du BsLAdos, avec le contexte sanitaire que nous connaissons tous, la préparation des vacances d'été a été différente cette année mais les adolescents ont pu passer les vacances de juillet presque "normales" et masquées.

Avec une moyenne de 20 ados par jour en juillet, les vacances au BsL Ados ont été rythmées par des animations riches et variées : initiation à la poterie, tournoi de tennis, codage robotique, escape game, ...

DU CÔTÉ DU SPORT

Voilà six mois que j'ai pris mes fonctions de conseiller délégué au sport. Ma priorité a été et reste de créer des liens étroits et solides avec et entre toutes les associations sportives du village. Nous avons également vécu deux temps forts malgré la crise sanitaire : le passage du Tour de France cycliste le 31 août et La Caravane du Sport le 16 octobre. Nous sommes en train de vous préparer un joli programme d'animations sportives pour 2021 dont je vous parlerai le moment venu. Je vous souhaite une très bonne année 2021 avec plein de bonheur et une bonne santé. Prenez soin de vous et des vôtres. Vive le sport, vive Le Bar sur Loup. Bien sportivement,

*Patrice Pellegrini,
Conseiller délégué aux Sports et aux Associations Sportives*



Afin d'initier et de faire découvrir une multitude de sports aux enfants de 4 à 14 ans la Caravane du Sport, pilotée par le Comité Départemental Olympique et Sportif 06, a fait escale sur le stade municipal le 16 octobre dernier.

Une bonne façon de faire découvrir un large panel de sports aux enfants, dans le respect des gestes barrières et sanitaires.



Corsicaipa - 16 février 2020

Difficile de qualifier cette année 2020 du point de vue culturel ou festif...

Depuis le mois de mars, les annulations se sont enchaînées : point de Fête de l'Oranger, de festivités de la Saint Jean, de kermesse, de Papet Rock, de bal estival, de rencontre avec les anciens à la Papeterie, de festivités de Noël, etc.

Seuls les concerts des Soirées Estivales, proposés par le Conseil Départemental, ont pu se tenir sur le square Seytre.

Plusieurs des expositions programmées aux Caves ont été également annulées mais quelques artistes ont quand même pu exposer leurs oeuvres au public, au coeur de l'été. Merci à Marie Cécile Dor, Odette Germe, Märta Wydler et aux Ateliers de La Gaude.

Quant aux cérémonies patriotiques, seule celle du 14 juillet a accueilli du public, toutes les autres se sont déroulées à huis clos.

Nous souhaitons ardemment un retour à la normale afin que les artistes et toutes les professions artistiques puissent à nouveau renouer avec le public et vous offrir des rencontres inédites et plurielles. Nous y travaillons afin de remettre de la culture, de la distraction et de la légèreté dans nos vies.



Cérémonie du 14 juillet

Marie Cécile Dor du 11 au 19 juillet



Les Ateliers de La Gaude du 1^{er} au 16 août



Odette Germe du 20 au 26 juillet



Märta Wydler du 18 au 31 août

Si j'osais je vous dirais : « J'ai fait un rêve, la Covid n'existait pas, les risques d'attentat non plus et nous pouvions organiser concerts, expositions, repas de quartiers, rencontres associatives et fêtes dans notre beau village. »

Malheureusement nous avons dû renoncer à tout cela pendant ces premiers mois de notre mandat. Mais l'espoir est là et nous sommes impatientes, Laëtitia et moi, de vous proposer pour cette nouvelle année des événements qui nous permettront enfin de nous retrouver.



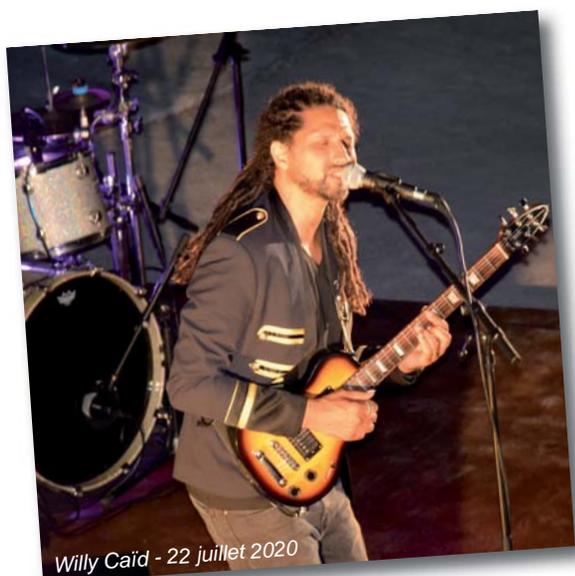
Brigitte Rouan,
Adjointe à la Communication,
Culture et aux Associations



Laëtitia Marty,
Conseillère déléguée
à l'Événementiel



Les 4 Barbues - 9 août 2020



Willy Caïd - 22 juillet 2020



Farfalle della Notte - 19 août 2020

SERVICES TECHNIQUE

Ces 6 premiers mois en tant qu'adjoint travaux et services techniques m'ont permis d'appréhender les différentes problématiques du service. J'ai pu ainsi étudier le fonctionnement des services techniques et visualiser les urgences et les besoins.

Notre belle commune est dotée d'un potentiel énorme mais compte-tenu des contraintes budgétaires, nous serons amenés à choisir quels projets nous tiennent réellement à cœur et quels projets sont vraiment prioritaires. C'est pourquoi 2021 sera l'année de la réflexion, des études et enfin des choix, avec de la rigueur, du dynamisme et de la transparence. Meilleurs Vœux !

*Georges Cauvin,
Adjoint aux Travaux et aux Services Techniques*



Réalisation de l'enrobé chemin de L'Escure

Malgré un contexte compliqué cette année entre Covid-19 et élection municipale décalée, les équipes ont su maintenir un fonctionnement presque normal et les activités habituelles ont pu être réalisées.

Quelques portions de nouveaux enrobés ont été réalisées sur plusieurs chemins : Ribourau, L'Escure, Vergers, Châteauneuf.

Du côté des travaux en régie, une multitude de petits travaux ont été réalisés par l'équipe bâtiment et par l'équipe voirie (groupe scolaire, locaux associatifs, mairie, etc.)

Par ailleurs, les vigilances météorologiques sont toujours là pour nous mettre à l'épreuve, comme lors de l'épisode d'intempéries d'octobre 2020. L'ensemble de nos agents reste alors en alerte et interviennent à n'importe quelle heure et quelles que soient les conditions climatiques pour votre sécurité et pour rétablir au plus vite un usage des lieux concernés. Merci à eux !

ENTRETIEN DES RÉSEAUX



Extension du réseau avenue des Écoles

Une année particulière également sur le volet «réseaux» avec le transfert de la compétence eau et assainissement à la C.A.S.A. Elle a bouleversé l'organisation du service qui reste à ce jour un relais possible entre vous et ce nouveau service de la C.A.S.A.

Deux chantiers ont été réalisés sous ce régime de transition, des opérations élaborées et prêtes à être mises en oeuvre par la commune mais finalement reprises par les services de la C.A.S.A. :

- extension du réseau d'eau potable sur le chemin des Vergers et sur l'avenue des Écoles,
- extension du réseau d'eaux usées sur le chemin de L'Escure.

Pour rappel, la gestion des eaux pluviales a également été transférée à la C.A.S.A. depuis 2018 (service connu sous le nom de GEMA-PI) mais uniquement sur les ouvrages principaux.



Chemin de Châteauneuf

Mi-octobre, c'est la formation d'une cavité chemin de Châteauneuf qui a mobilisé l'équipe des services techniques.

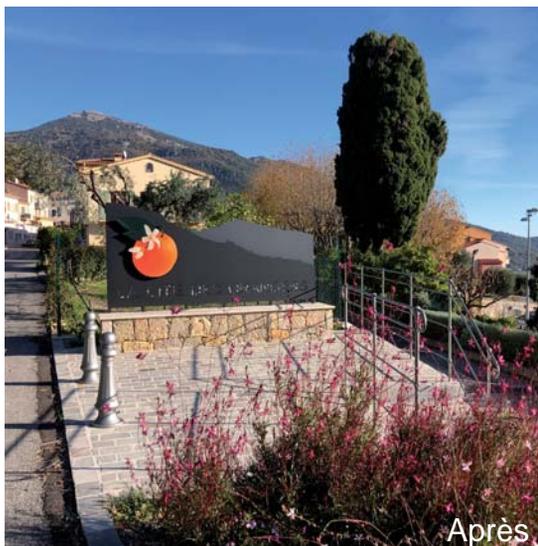
En effet, suite à un petit affaissement au milieu de la chaussée, des sondages ont été réalisés pour vérification.

Il s'est avéré qu'une importante cavité de l'ordre de 20 m³, due très probablement à un écoulement d'eau important, s'était formée sous l'enrobé. Le comblement de cette cavité a été très rapidement effectué.



ESPACES VERTS

UNE ENTRÉE DE VILLE MISE EN VALEUR



Peau neuve pour l'entrée de ville !

En effet, au printemps dernier, vous avez pu découvrir, à l'embranchement des allées du Docteur Maffet et des Anciens Combattants, ce nouvel espace agrémenté d'un visuel rappelant l'appartenance de la commune à la culture de l'oranger.

Outre l'entretien courant des espaces verts communaux, des campagnes d'élagages conséquentes ont eu lieu sur certains chemins.

Le service espace vert et le service voirie sont composés de 8 agents et d'un agent dont la tâche consiste à balayer toutes les rues du centre du village, tâche ingrate mais ô combien nécessaire et appréciée par les administrés car effectuée avec sérieux et efficacité.



L'ENTRETIEN DE VOS HAIES



Nous attirons votre attention sur la quantité de végétaux qui débordent de certaines propriétés sur le domaine public et qui mettent à mal, notamment, les réseaux aériens.

Cette situation provoque des pannes, difficiles à localiser, comme ce fut le cas sur le chemin des Vergers, le chemin de Châteauneuf ou le chemin de St Andrieux par exemple.

Un entretien régulier de vos haies est nécessaire pour maintenir vos accès à internet, l'électricité dans vos foyers ou l'éclairage public. Pensez-y !

AGRICULTURE ENVIRONNEMENT

Notre commune détient un patrimoine agricole encore visible que les générations qui nous ont précédés ont su entretenir. Malgré la déprise agricole qui touche notre région nous ferons tout notre possible pour favoriser à la fois l'implantation durable des agriculteurs déjà présents et l'installation de nouveaux producteurs et éleveurs.

D'autre part, nous continuerons avec l'ensemble des services concernés d'améliorer l'implication de la commune dans la transition écologique indispensable à un développement cohérent et durable.

*Maxime Ferrero,
Conseiller délégué à l'Agriculture et à l'Environnement*



Le socle du village a été défini et classé à la fois dans notre P.L.U. mais également dans le document de Site Patrimonial Remarquable comme étant une zone dont la vocation agricole et paysagère devra être préservée dans le temps. Le «Projet Bigaradiers» avec la Sté Mul Aromatiques est un exemple de cette vocation. L'année 2021 sera consacrée à la définition d'une charte à appliquer au sein de cette zone, qui reprendra des éléments paysagers et de productions agricoles notamment.

La beauté du site de notre village tient en effet

en partie à sa situation exceptionnelle en surplomb des Gorges du Loup, mais également au paysage qui l'entoure, à ses restanques cultivées, ses orangers et ses oliviers.

L'objectif sera de pérenniser ce paysage, tout en dynamisant l'activité agricole de la commune.

Des actions d'animation foncières ont déjà eu lieu et seront répétées, nous l'espérons cette année, afin d'informer au mieux les propriétaires et de leur exposer les opportunités qui s'offrent à eux.

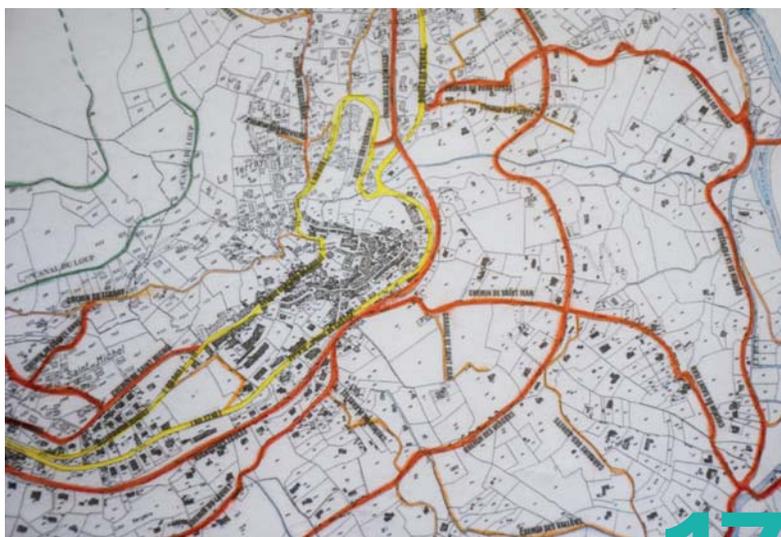
SENTIERS HISTORIQUES

Sur les cartes historiques du village de nombreux sentiers apparaissent que vous n'avez probablement pas empruntés pour la plupart.

Certains sont toujours utilisés par nos aînés mais également par nos enfants lorsqu'ils rentrent chez eux notamment.

D'autres ont été oubliés ou ne sont plus praticables.

Nous avons commencé un travail de recensement de ces chemins, et proposerons dès que cela sera possible, avec l'aide des services techniques de la commune et du P.N.R., des sentiers fléchés permettant de rejoindre des zones d'habitation sans marcher sur les routes ou d'accéder aux sites remarquables tels que le Loup ou les chemins de randonnées qui surplombent la commune.



En orange, les carraires oubliées...

POLICE Municipale

Après avoir été élu, je me suis vu confier la lourde délégation d'adjoint à la sécurité, fonction que j'avais exercée pendant 6 ans dans une commune voisine. Je découvre une équipe pleine d'énergie et d'empathie. Après 6 mois de délégation, je prends progressivement mes marques dans un contexte très particulier de crise sanitaire.

Je constate que l'énergie de l'équipe reste intacte et perdure. Je la découvre chaque jour en parfaite symbiose avec tout le personnel municipal, qui lui aussi est à l'écoute de tous. Ce qui me permet de penser, qu'avec toutes ces bonnes volontés, il nous sera possible de mener à bien tous les projets que nous avons évoqué pendant notre campagne électorale.

Alain Bricout, Adjoint à la Sécurité et aux Commémorations



Jean-Louis Picquet, Brigadier-chef Principal et Édouard Gimeno, A.S.V.P.

La sécurité avant tout !

Pour assurer ses missions de maintien de l'ordre public, de prévention et de surveillance du territoire communal, ce service dispose de pouvoirs de police administrative et de police judiciaire.

Dans le cadre de leurs activités, les policiers municipaux sont sous la direction du Maire et sous le contrôle du Procureur de la République.

Certes, le contact avec la population, toutes générations confondues, est une de leurs priorités mais concernant les infractions au code de la route, l'accent sera mis en 2021 sur la prévention et la sensibilisation des comportements routiers.

En effet, il a été constaté qu'un bon nombre de nos concitoyens commettent des actions inappropriées au volant. Dans la liste des comportements à risque, on trouve : l'oubli, sciemment ou non, des feux clignotants, l'utilisation du téléphone au volant, le non-respect de l'arrêt absolu à un panneau stop, le franchissement d'un feu rouge fixe, la vitesse excessive, etc.

Tous ces comportements sont irresponsables et peuvent avoir de graves conséquences !

C'est pour cela que la Police Municipale va intensifier ses contrôles sur les différentes artères de la commune, de jour comme de nuit. Le but n'est pas de sanctionner délibérément mais de faire prendre conscience aux contrevenants que la route est un espace à vivre en commun. Le respect des règles assure notre sécurité à tous !

CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS

L'Année 2020 au FIL DES mois

Janvier : Des interventions qui font que nous n'avons jamais de répit.

Février : Nous avons été amenés à lutter contre de nombreux feux de forêts et de broussailles.

Mars/Avril/Mai : Le confinement avec toujours des interventions à effectuer, tout en respectant les protocoles sanitaires en vigueur.

Juin/Juillet/Août/Septembre : Un été très chargé avec une recrudescence des interventions liées à la saison estivale et à la présence de nombreux vacanciers sur notre secteur. Des feux de forêts dans les Bouches du Rhône.

Octobre : La tempête Alex et ses drames. Encore un engagement sans faille des Sapeurs-Pompiers du Bar sur Loup pendant 1 mois, tout en continuant à assurer les interventions.

Novembre : Le 2^{ème} confinement et toujours des interventions à réaliser dans des conditions parfois difficiles.

Décembre : L'hiver est bien là avec les feux de cheminées et les interventions liées aux intempéries.



Le Groupement de Sauvetage Animalier à la rescousse d'un chevreuil...

QUELQUES CHIFFRES

1 groupe de Sauvetage Animalier qui aura effectué 60 interventions en 2020 concernant les animaux suivants : dauphins, rapaces, cervidés, serpents, chevaux, chiens, chats, iguanes, moutons,...

2 sapeurs-pompiers d'astreinte par jour (en plus des 4 de garde)...

3 interventions par jour en moyenne.

4 sapeurs-pompiers de garde par jour.

7 communes défendues en premier appel.

12 véhicules de secours.

50 sapeurs-pompiers volontaires motivés et toujours prêts à intervenir.

92 jours de stages et formations diverses.

250 opérations de maintenance sur le casernement et les véhicules d'intervention.

300 manœuvres.

365 jours de gardes et d'astreintes.

ET POUR 2021...

Le projet qui doit voir le jour en 2021 : l'indispensable agrandissement de la caserne qui permettra ainsi aux Sapeurs-Pompiers de la commune de bénéficier de locaux adaptés à leurs missions.

commémORations

Covid-19 oblige, c'est seulement en comité très réduit que les commémorations ont eu lieu en 2020 sur la commune.

Covid-19 encore, nous n'avons pu remercier comme nous aurions aimé le faire, M. Honoré Armandi, porte-drapeau fidèle qui vient de prendre une retraite bien méritée. Merci Honoré !



«Je tiens en tout premier lieu à vous remercier Honoré Armandi, au nom de la Section de l'Union Nationale des Combattants et de la commune du Bar sur Loup, pour votre dévouement depuis 1972, date d'obtention de la croix du combattant, par votre adhésion comme porte-drapeau, votre présence par tous les temps, qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il neige, debout, au cours de cérémonies souvent longues, portant parfois à plein bras le drapeau et sa hampe, un poids non négligeable. Vous le faites bénévolement et par conviction, pour transmettre la mémoire de tant et tant de soldats qui sont morts pour la France, qui sont morts pour que vive la France.

Chaque drapeau que vous portez témoigne d'une histoire parfois difficile car le sort des armes n'a pas toujours été favorable mais il a été toujours héroïque. Chaque porte drapeau appelle non seulement à se souvenir, mais aussi à connaître notre passé et à le partager avec tous, notamment avec ceux qui ont combattu avec et pour la France. Je tiens à saluer avec respect tous les anciens combattants ayant acceptés la charge de présenter le drapeau lors des cérémonies patriotiques. Il ne s'agit évidemment pas de s'enfermer dans le passé, dans un esprit fait de nostalgie et de regrets mais de se tourner vers l'avenir. Il s'agit de rappeler pourquoi vous vous êtes battus, pourquoi vos camarades ont perdu la vie ou la santé, c'est-à-dire pour notre pays, pour la République.»

Philippe Gamba, Président de l'UNC.

Liste Richard Ribero

Nous tenons d'abord à remercier les électeurs qui ont eu le courage, malgré les conditions, de venir voter aux dernières élections et en particulier ceux qui nous ont apporté leurs suffrages. Compte tenu de la crise sanitaire actuelle nous avons le sentiment que le conseil municipal gère les affaires courantes et essaye de terminer les projets commencés dans le mandat précédent mais dès que la situation redeviendra normale nous espérons pouvoir jouer notre rôle de minorité certes mais d'apporter notre pierre à l'édifice par notre participation, nos idées, notre vision de la vie dans notre commune, nous voulons aussi rester à l'écoute de la population et

La Minorité

en être un relai pour faire remonter toutes les suggestions, les idées et même éventuellement les problèmes afin que cette voix soit entendue. Nous espérons que l'esprit et la magie de Noël ont amené à chacun un peu de réconfort et de joie.

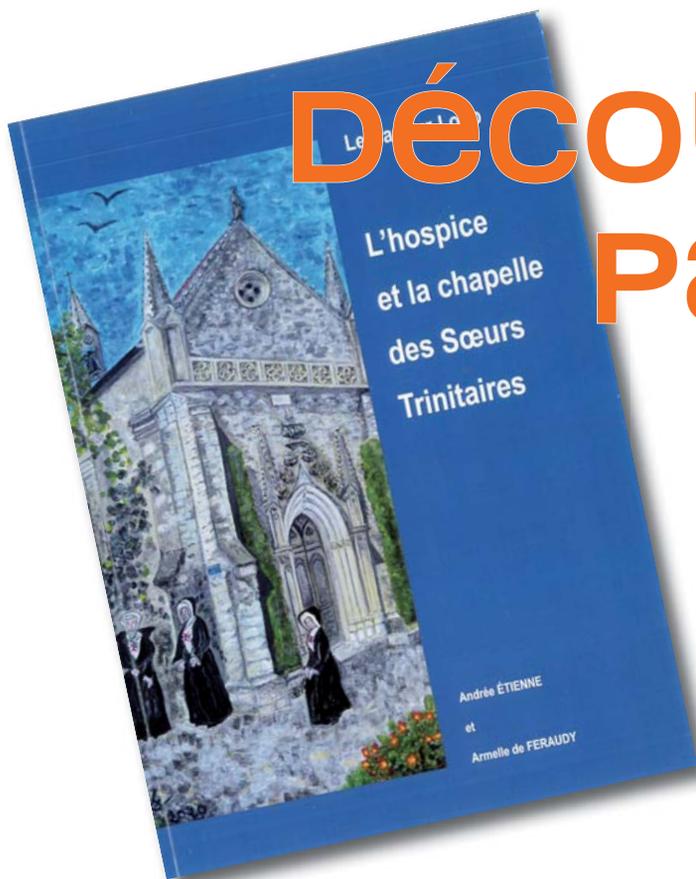
A l'aube de cette nouvelle année qui ouvre ses portes, nous souhaitons qu'elle vous apporte le bonheur la joie et la bonne santé pour vous et vos proches.

Que chacun des jours de 2021 soit pour vous comme un cadeau.

Bonne Année 2021 de la part de l'équipe de Richard RIBERO.

Liste Pour Vous, avec Vous

Texte non communiqué



DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE

Merci Armelle

Armelle de Feraudy vient de quitter la commune pour s'établir dans l'ouest de la France. Historienne de formation, cette passionnée de patrimoine ne manquait pas une occasion de mettre au jour des anecdotes sur l'Église St Jacques le Majeur, La Papeterie, l'Hospice, etc, jusqu'à publier plusieurs ouvrages extrêmement bien documentés (ci-contre : L'hospice et la chapelle des Sœurs Trinitaires publié en collaboration avec Andrée Étienne). Sans compter, ses visites thématiques du village que nous avons été nombreux à apprécier.

Pendant des années elle a proposé à la mairie bon nombre d'articles issus de ses recherches. La municipalité adresse ses remerciements les plus sincères à Armelle pour tout ce travail passionnant qu'elle était toujours prête à partager et lui souhaite de belles découvertes dans sa nouvelle région d'adoption.

Visites historiques

Infatigable guide bénévole, Michel Ribero n'a de cesse d'animer des visites du Bar sur Loup.

Que ce soit lors de la Fête de l'Oranger, pendant l'été tous les jeudis matins ou à la demande, il fait partager sa passion pour son village et son histoire à des visiteurs toujours ravis. Il faut souligner que l'essentiel de ses récits s'appuie sur les recherches historiques de Lucien Pellegrini qu'il agrémente d'anecdotes hautes en couleurs.

Michel tient également à adresser tous ses remerciements à Pounette Garcia et Jean-Pierre Ferrero qui lui permettent d'entrer à l'église lors de ses visites, Jacques Valstar qui lui apporte son aide en anglais lors des prises de rendez-vous, les commerçants du village et le camping des Gorges du Loup qui relayent le planning des visites.

Ses remerciements ne seraient pas complets sans citer Annick et Alizée, les deux agents du Bureau d'Information Touristique, à présent géré par la C.A.S.A.

Si vous souhaitez effectuer une visite du village, vous pouvez le contacter au 06 99 89 25 02.

Mais Michel est également le président de l'association Franco-Américaine de l'Amiral de Grasse du Bar. Nous vous en disons plus dans les pages suivantes.



Départ d'une visite

HISTOIRE D'UN AMIRAL

Enfance et début de sa carrière

François-Joseph de Grasse naquit le 13 septembre 1722 au Bar. Il décèdera à Paris le 14 janvier 1788.

Il sera élevé par sa mère et sa tante, Marguerite de Villeneuve du Bar, et par un précepteur. Ce sont les promenades qu'il effectue avec celui-ci jusqu'au Port d'Antibes qui lui font découvrir le monde de la marine à voile. Vers l'âge de 12 ans, il commence son apprentissage de marin et fin septembre 1734, il s'embarque pour La Valette, destiné à servir comme page du Grand Maître de l'Ordre de Malte où il passera trois ans.

En juin 1737, F.J. de Grasse réintègre la compagnie des Gardes de la marine de Toulon.

Gravissant les échelons de la hiérarchie militaire, il obtient son premier commandement en 1762 sur le vaisseau « Le Protée ». La grande aventure maritime et militaire, qui pour lui allait durer un demi-siècle, commençait.

Le siège de Yorktown

Le 22 mars 1781, Louis XVI nomme le Comte de Grasse Lieutenant Général des armées navales.

Le 23 mars, de Grasse quitte Brest pour les Antilles avec une escadre à bord du vaisseau "Ville de Paris". Il répond à l'appel de Rochambeau du 5 juillet 1781, depuis Saint-Domingue, et fixe le rendez-vous de la Chesapeake pour porter secours aux Américains, en lutte pour leur indépendance contre les Anglais.

A Saint-Domingue, il embarque 3000 hommes qui vont soutenir Washington, La Fayette et Rochambeau devant le fort de Yorktown où Lord Cornwallis est assiégé.

Le 30 août 1781, de Grasse arrive dans la baie de la Chesapeake et le 31 août, il débarque hommes et matériels. Le 5 septembre 1781, il appareille rapidement et entame le combat. Le 19 octobre 1781, Lord Cornwallis capitule. L'indépendance américaine est acquise.



L'Amiral mis à l'honneur tous les ans

Longtemps dans l'ombre de Rochambeau et de La Fayette, l'Amiral de Grasse est aujourd'hui fêté en héros. Tous les ans au mois de septembre, lors de la « Journée de la Marine », les Barois lui rendent un hommage bien mérité, en présence de représentants de la Marine des États-Unis (US Navy), de la Marine française et de la chorale des enfants de l'école du Bar qui porte son nom.

Chaque mois d'octobre, l'Association Franco-Américaine de l'Amiral de Grasse du Bar organise en l'église Saint Jacques le Majeur une messe solennelle en sa mémoire par l'interprétation du Te Deum de la victoire.



Dépôt de la gerbe de la Franco-Américaine de l'Amiral de Grasse du Bar chaque Journée de la Marine, fin septembre.

un jumelage à réinventer

Histoire du jumelage entre Le Bar sur Loup et Poquoson



C'est sous le mandat de M. Edmond Beghin, maire du Bar sur Loup entre 1971 et 1977, que cette municipalité fut jumelée avec la ville de Poquoson, en Virginie, proche du lieu où se tint la bataille de Yorktown. L'objectif fut d'élaborer un programme d'échange, d'établir des liens entre les peuples et les gouvernements de ces deux localités pour favoriser l'intérêt commun et former une relation inébranlable entre les habitants épris de liberté.

Ainsi, depuis le premier échange, 90 étudiants ont représenté la ville de Poquoson. De nombreux changements significatifs sont intervenus dans leur vie, ainsi que dans les familles d'accueil au sein des deux localités.

Malheureusement, et malgré de bonnes intentions lors de la création de ce jumelage, ces échanges ont été interrompus et des années de silence s'en sont suivies ; en particulier, en raison des événements du 11 septembre 2001.

C'est pourquoi la municipalité actuelle du Bar sur Loup souhaite relancer ces échanges par de nouvelles actions sur les plans touristique, économique et culturel avec Poquoson, en faisant participer les associations locales porteuses de projets.



Rencontre des acteurs du jumelage, de gauche à droite :

M. Beghin maire de l'époque, le Commandant André, un amiral américain, M. Robert Maffet et

M. Millot, président de l'AFADADA.

Le nom de la ville est un mot amérindien qui se traduit à peu près par «grand marais».

La première mention de Poquoson fut dans la concession de terres du capitaine Christopher Calthrope accordée par un tribunal d'Elizabeth City le 26 avril 1631. En 1634, les huit comtés originaux de Virginie ont été créés. Poquoson était situé dans le Comté de Charles River. Le nom a été changé en comté de York en 1642-1643. La rivière York était connue plus tôt sous le nom de rivière Charles et son nom a également été changé à peu près au même moment.

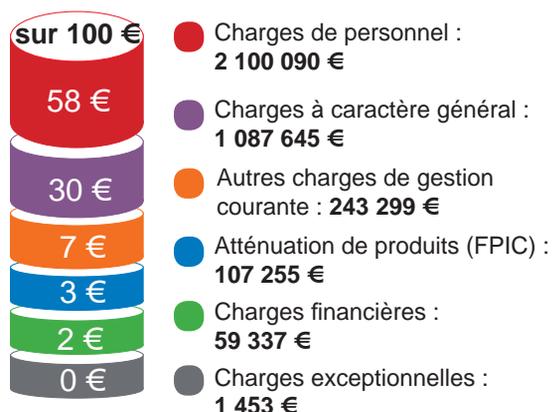


POQUOSON en virginie

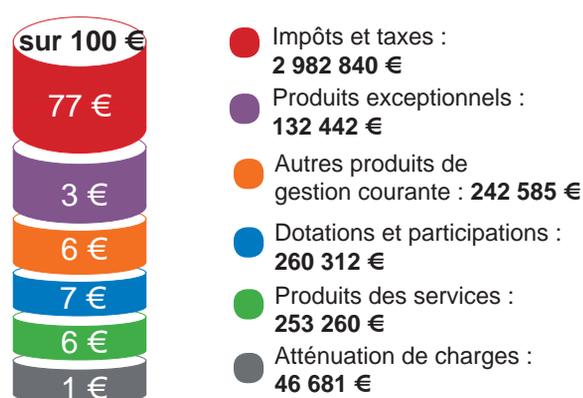
Poquoson a grandi en tant que communauté rurale soudée au comté de York pendant 300 ans. Pendant la guerre d'indépendance américaine, l'indépendance a été remportée à Yorktown, une attraction touristique majeure du «Triangle historique de la Virginie coloniale».

Officieusement connue sous le nom «Bull island» (les fermiers laissant leur bétail errer dans les marais salants), Poquoson, qui faisait autrefois partie du comté de York, est devenue une ville constituée en société en 1952 puis une ville indépendante en 1975 dans le Commonwealth de Virginie. Plus de 30 ans après que Poquoson soit devenue une entité politiquement indépendante, certains services constitutionnels tels que les tribunaux, le shérif et la prison continuent d'être partagés avec le comté voisin de York. Sa population s'élevait à 12 150 habitants lors du recensement de 2010, estimée à 12 053 habitants en 2017. Sa superficie est de 41 km².

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement année 2019



Répartition des recettes réelles de fonctionnement année 2019



Ventilation des dépenses réelles de fonctionnement par chapitre

Chapitre	2018	2019	Écart	%
011. Charges à caractère général	1 128 192 €	1 087 645 €	- 40 547 €	- 4 %
012. Charges de personnel	1 943 016 €	2 100 090 €	157 074 €	8 %
014. Atténuation de produits (FPIC)	96 940 €	107 255 €	10 315 €	11 %
65. Autres charges de gestion courante	272 773 €	243 299 €	- 29 474 €	- 11 %
66. Charges financières	62 405 €	59 337 €	- 3 068 €	- 5 %
67. Charges exceptionnelles	9 100 €	1 453 €	- 7 647 €	NS
Total des dépenses réelles	3 512 425 €	3 599 078 €	86 653 €	3 %

Hausse des dépenses réelles de fonctionnement par rapport à 2018 : **3 %**

↑ 3 %

Ventilation des recettes réelles de fonctionnement par chapitre

Chapitre	2018	2019	Écart	%
013. Atténuation de charges	100 243 €	46 681 €	53 562 €	- 53 %
70. Produits des services	246 101 €	253 260 €	7 159 €	3 %
73. Impôts et taxes	2 879 882 €	2 982 840 €	102 958 €	4 %
74. Dotations et participations	263 954 €	260 312 €	- 3 642 €	- 1 %
75. Autres produits de gestion courante	250 248 €	242 585 €	- 7 663 €	- 3 %
76. Produits financiers	1 064 €	1 064 €	-0 €	0 %
77. Produits exceptionnels	130 641 €	132 442 €	1 801 €	1 %
Total des recettes réelles	3 872 133 €	3 919 183 €	47 050 €	1 %

Hausse des recettes par rapport à 2018 : **1 %**

↑ 1 %

Dépenses réelles de Fonctionnement

Comparativement au budget précédent 2018/2019 :

La synthèse des dépenses de fonctionnement montre une augmentation de 3 % (+ 86 K€) :

Une bonne maîtrise des charges à caractère général -4% (-41 K€) et des charges de gestion courante -11 % (-29 K€) n'a pas été suffisante pour compenser la forte hausse des charges de personnel (plus 8 %) à plus 157 K€. Cette augmentation est essentiellement liée au recrutement sur le deuxième semestre des collaboratrices qualifiées indispensables au fonctionnement de la crèche ouverte en septembre 2019.

Recettes réelles de Fonctionnement

Comparativement au budget précédent 2018/2019 :

La stabilité des recettes de fonctionnement + 1 % (+47K€) appelle deux remarques :

- sur les atténuations de charges (qui sont des remboursements de charges) la baisse de 53 K€ (-50 %) est essentiellement due à la référence exceptionnelle de 2018 en matière de remboursement des assurances sur frais de personnel.
- la progression des produits et services +3% est lié à l'ouverture de la crèche au quatrième trimestre mais surtout à la progression du rendement des impôts et taxes, imputable à l'amélioration de l'assiette fiscale des impôts locaux et des droits de mutation.

Finances

L'important effort d'investissement réalisé en 2019 a été poursuivi en 2020, soit plus de 5 millions d'euros en cumul sur les deux exercices. Cet effort a permis des réalisations indispensables et d'intérêt général (crèche au service des jeunes parents en activité, la Passerelle au service des associations).

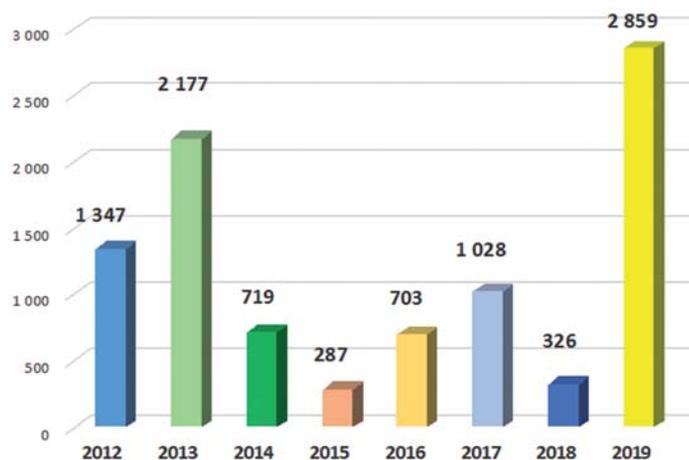
Notre capacité d'autofinancement a été largement utilisée : tout a été et sera fait en 2020 et 2021 pour la reconstituer notamment par une maîtrise plus rigoureuse des charges de fonctionnement. Si la crise sanitaire a engendré quelques dépenses exceptionnelles (masques, gel, aides diverses) et du retard dans la réception de la Passerelle, nous savons qu'elle a d'ores et déjà fortement réduit pour 2021 nos possibilités de recourir à des subventions ou à des fonds d'investissements.

Néanmoins malgré cette conjoncture difficile, nous préparons avec optimisme des projets pour de nouvelles réalisations dès la sortie de crise.

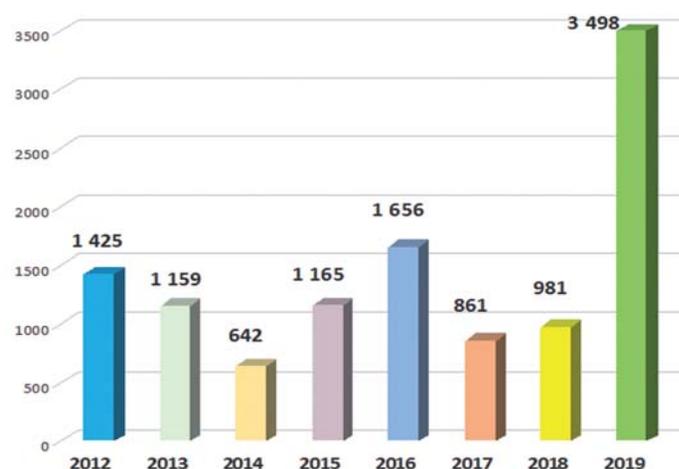
François Muller, Adjoint aux Finances et au Personnel



Évolution des Recettes Réelles d'Investissement de 2012 à 2019 en K€



Évolution des Dépenses Réelles d'Investissement de 2012 à 2019 en K€



Concernant le budget principal 2020

Le total général des dépenses et des recettes (toutes sections confondues) s'équilibre à 7 625 661 € soit :
4 855 130 € en fonctionnement et 2 770 531 € en investissement



ÉTAT CIVIL

Naissances

Hélia, Néa, Taïna HOFFMANN	15/02/2020
Maëva, Corinne MARTINEZ	25/05/2020
Thomas, Alexander SCHMIDINGER PINTO	07/06/2020
Billie CHAMBARD	18/06/2020
Lise LOPEZ	13/08/2020
Andrea MENCHICCHI	25/08/2020
Aurèle, Georges, Antoine JAUSSAUD	18/10/2020
Selim BOUKADIDA	16/11/2020
Issa BEN ABDALLAH	06/12/2020



Alexandre, Julien CHAPMAN GALLAND
18 février 2020



Clémence, Suzanne, Renée WEISSENBACH
30 juillet 2020



Abigaël, Giulia, Nairobi MARTINS
9 novembre 2020



Mathilde, Marie, Anita LEMAITRE
9 mars 2020



Iris, Juliette, Fleur HAMILA
1^{er} novembre 2020



Jules DIDION
2 décembre 2020

Mariages



Pauline CLAMEN et Steve PORTA
20 juin 2020



Sarah GUEBLAOUI et Yoann TOUZGHAR
18 juillet 2020

Beatriz GARCIA DE LA CRUZ et Guillaume DARAGON 20/06/2020
Sylvie BRACHETTI et Édouard GIMENO 19/12/2020



Décès

Claude IMBERT	01/01/2020	Francine GHIGNONE épouse MORGANTI	22/06/2020
Robert CASTELLI	15/01/2020	Gilbert DALLA ROSA	25/07/2020
Anne CAMPERI épouse OLIVARI	19/01/2020	Thérèse LELEU épouse CAMELOT	25/07/2020
Jocelyne MEYER épouse SANTERRE	23/01/2020	Chiarina CRISCONIO épouse BOURGUAUD	03/08/2020
Maria MOLINARI épouse MORALDO	23/01/2020	Claude SARRAZIN	03/08/2020
Henri MAES	29/01/2020	Denise ROBÉCOURT épouse VIENNE	06/08/2020
Jacqueline PLASSIER épouse ROCHELLE	02/02/2020	François DUPREZ	16/08/2020
Antoinette PEREZ épouse DALMÉDO	05/02/2020	Jeanne URIEN épouse OBRECHT	22/08/2020
Teresa VERCILLO épouse PATANE	08/02/2020	Blanche RAINERI épouse ROLLIN	23/08/2020
Chantal HERDER épouse JAFFAN	15/02/2020	Jean GERARDIN	26/09/2020
Evelyne ROBBES	16/02/2020	Éliane MARFOURE épouse SUBES	29/09/2020
Denise ARNAUDO épouse SAKALOFF	02/03/2020	Joseph CASCIANI	29/09/2020
Solange POIRIER épouse LECHESNE	21/03/2020	Lucien BORNAREL	06/10/2020
Jacques PERTHIUS	23/03/2020	Claire TOGNETTI épouse BIANCHERI	19/10/2020
Albert BISCHOFF	25/03/2020	Francine DORÉ épouse CURÉ	04/11/2020
Naciba KADRI épouse MERASLI	30/03/2020	Renée AILHAUD épouse BARRA	07/11/2020
Carmen FORTÉ épouse BOTTERO	01/04/2020	André POPLIMONT	10/11/2020
Nicole JOUANNY épouse DEBELUT	09/04/2020	Jacques PELLEGRINO	26/11/2020
Elsa ZAINA épouse CACCIAMANI	13/04/2020	Monique NOBLE épouse ROGGERO	04/12/2020
Anonciade CATANO épouse BOSI	15/04/2020	Pasquale POLITI	19/12/2020
Frieda TRIEBWASSER épouse ZAMITH	21/04/2020	Jacques ROUSSEAU	21/12/2020



Quelques-uns des participants au
Concours de Décorations de Noël 2020.
Merci à tous !



Directeur de la Publication : François Wyszowski
 Rédaction et Infographie : Service Communication Mairie
 Crédits photos : Service Communication Mairie
 Imprimerie : Suissa Imprimeur - Distribution : Prospekto
 Tirage à 1600 exemplaires
 Publication gratuite- Janvier 2021